



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-37167>

Département(s) de publication : **60**

Annonce n° **25-37167**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-9889

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 27/01/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de l'Oise

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22600001600403

Ville : Beauvais

Code postal : 60000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 60

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES INSTALLES SUR LE RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL DE L'OISE

Code CPV principal - Descripteur principal : 50232000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : L'accord-cadre a pour objet la réalisation de prestations d'entretien et de maintenance des équipements électriques installés sur le réseau routier départemental de l'Oise.

Critères d'attribution : Pour attribuer l'accord-cadre au candidat dont l'offre sera économiquement la plus avantageuse, les offres sont appréciées en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Prix : 60 Pts, Valeur Technique : 35 Pts, Développement Durable : 5 Pts. Les modalités de mise en oeuvre de ces critères sont précisées à l'article 11.2 du règlement de la consultation.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Conformément à l'article R.2185-1 du Code de la commande publique, l'autorité compétente a décidé de déclarer sans suite la procédure relative à la consultation « MAPA - Prestations d'entretien et de maintenance des équipements électriques installés sur le réseau routier départemental de l'Oise » pour cause d'infructuosité liée à une absence d'offre et décide de relancer la consultation selon une

procédure adaptée, conformément aux articles L2123-1-1° et R2123-1- 1° du Code de la commande publique. Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Cette décision peut faire l'objet d'un recours dans les deux mois conformément à l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/04/2025